

**Réunion politique agricole territoriale du 22 septembre 2020**  
**Communauté de Communes**

Présents : Nathalie POUDOU (SAFER Hérault), Michaël FOUREL (SAFER Gard), Richard FESQUET (élu Chambre d'agriculture du Gard et agriculteur à Sumène), François DEMESSAZ (chambre d'agriculture Hérault), Françoise JUTTEAU, Lucas FAIDHERBE, Guilhem CHAFIOL.

Excusé : Guy MARJOLET (CA 30)

Françoise JUTTEAU introduit la réunion rappelant le cadre de la rencontre. La réflexion en cours sur projet de territoire a fait ressortir la nécessité de travailler sur la politique agricole et plus précisément sur l'alimentation, les circuits courts et la maîtrise foncière  
=> thématique structurante sur notre territoire. La question est posée : comment les communes sans documents d'urbanisme peuvent elles préempter quand des terres se vendent. (pas de réponse apportée)

L'agriculture maintient les paysages, protège les villages de l'incendie et pourvoit aux circuits courts. Souhait d'éviter l'évasion de la consommation de produits que le territoire est en capacité de produire.

Richard FEQUET s'inquiète de la baisse du pastoralisme existante ou annoncée du fait de l'âge des bergers actuels. Voir ce qu'est un pacte pastoral déjà mis en place à Valleraugue Attention au maintien des jeunes agriculteurs et ne pas se focaliser uniquement sur l'installation. Le maintien des agriculteurs doit être conforté. Il précise des terres non consommées sur La Fage à St Roman.

Concernant l'activité maraichage il y a des producteurs, et beaucoup de demandes d'installation et des débouchés assurés.

Quel peut être le rôle de la CDC dans ce domaine ?

Nathalie POUDOU souligne la difficulté de répondre à la demande de foncier.

Michael FOUREL précise qu'il existe une pression foncière pour le bâti mais également pour le foncier lié aux loisirs.

Guilhem CHAFIOL : territoire idéalement placé grâce à la métropole plutôt proche. Territoire d'appellations avec des produits emblématiques : olives, Pélardons, vin, oignons...

La demande est assez forte de personnes qui veulent s'installer, certes il y a des projets utopiques mais d'autres sont très sérieux, le seul point de blocage c'est le foncier. Il estime à + 1/3 le foncier disponible inexploité (St Bazille de Putois, Agones, Brissac, Saint Julien, Cazilhac..) le long des berges de l'Hérault.

Idee : faire un recensement des terres à fort potentiel irrigables sur le territoire.

- Besoin de rotation sur les terres ;
- Besoin de foncier.

Les circuits courts fonctionnent bien sur le territoire via, par exemple, la boutique paysanne. Des entreprises familiales agricoles se confortent par la création de GAEC.

Solutions : maîtriser l'urbanisme via les documents d'urbanismes à mettre en œuvre tout en prenant en compte la construction de bâtiments liés à l'exploitation.

Michael FOUREL indique que des dérives ont eu cours par le passé. L'Etat est vigilant notamment en lien avec le photovoltaïque qui a produit des hangars « vides ».

**Nécessiter de cibler et définir les secteurs à enjeux forts (friche/déprise). Priorité à définir au risque de faire du saupoudrage.**

=>Friches à potentielles ;

=>Filières économiques déjà existantes ;

=> **Besoin d'animation foncière.**

### Friches

Ciblage sur les friches quand il y a une filière économique existante, ça fonctionne mais s'il n'y a pas de filière ça ne fonctionnera pas ça redeviendra une friche.

Appuis et accompagnement des agriculteurs dans leur montage de dossier.

- Les CA du Gard et de l'Hérault le font déjà ;
- Appuie politique nécessaire.

Michael FOUREL intervient sur les Biens vacants sans maître : procédure d'acquisition de terre par la commune via la commission des Impôts. SAFER est capable de faire un pré-tri, ensuite la commune doit monter le dossier et suivre la procédure administrative. Outil de suivi de foncier qu'il faut avoir en tête mais peut-être assez lourd ( ? ) => la SAFER du Gard intervenant en préemption.

Autre problème la mobilité est faible, surtout sur le Gard.

Nathalie POUDOU précise que le fonctionnement est différent dans l'Hérault puisque les communes ont un droit de préemption avant la SAFER, les communes doivent donc attirer leur attention.

Un chargé de mission animation de la politique agricole au niveau de la CCCGS ?

François DEMESSAZ souligne qu'il n'y a pas que les propriétaires privés, il serait judicieux d'effectuer un état des lieux du foncier public. => La mise à disposition du foncier public à envisager.

Guilhem CHAFIOL souligne également la problématique du logement de l'agriculteur qui est souvent séparé du foncier lors de la revente ou de la retraite.

Il propose que la CCCGS puisse acheter des terres en bord d'Hérault pour le maraichage afin de lancer les jeunes agriculteurs « notion de pépinière agricole ». Quand on achète des terres il ne faut pas les laisser en friches.

Richard FESQUET souligne qu'un SCOT est un outil permettant de répondre à ces problématiques à l'échelle intercommunale.

François DEMESSAZ , sur une autre thématique, propose une aide à la transmission des exploitations. Déjà fait sur le GPSL. Une transmission se prépare à l'avance et pas seulement en 6 mois.

Des dispositifs d'accompagnement sont possibles par la Région sur une thématique ciblée car ça demande de l'investissement. Aides à partir de 2022. Ex OGAF

Il est précisé qu'un TERRA RURAL a été mis en place par la CC du Pays Viganais. Voir retour d'expérience. Financement par la Région pour une animation du territoire, plusieurs lignes éligibles, investissement ou animation comme un chargé de mission. Il faut un dossier précis.

Un échange s'effectue sur une Association Foncière : mise en commun de propriétés privées et publiques. Dispositif assez lourd demandant beaucoup d'animation.

Concernant la thématique Circuit court : proposition de la CA30 d'accompagner la CCCGS pour travailler avec le prestataire cantine.

Lucas FAIDHERBE propose, dans un 1<sup>er</sup> temps, de mettre en avant les producteurs locaux dans nos marchés et commerces. Il demande aussi que soit étudié le temps d'amortissement de l'achat de terres agricoles mises en location.

Effet COVID persiste : pendant la période + 30 % et maintenant entre +15 et 20 %.

Guilhem CHAFIOL souhaiterait faire une opération foncière. Il propose aux CA30 et 34 et aux SAFER de cibler les propriétés qui pourraient être intéressantes. Dans un 2<sup>d</sup> temps un besoin en communication foncière.

- Quelles sont les attentes du territoire ;
- Besoin de cibler la commande ;
- Cibler les actions à mettre en œuvre ;
- Intégration des changements climatique dans les fiches actions.

François DEMESSAZ précise que le diagnostic de territoire doit être orienté vers les priorités de la CCCGS c'est-à-dire la maîtrise foncière et les circuits courts.

- Ecriture d'un cahier des charges avec le soutien des partenaires pour une étude diagnostic.